

## PROCESSUS POUR LA GESTION DE LA BILLETTERIE SCOLAIRE

Vous êtes un établissement inscrit au dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*.  
Voici le processus pour le règlement des places de cinéma.

**Tarif pour un film : 2,50€ / élève**

Vous trouverez en PJ de ce mail votre « appel de fonds » 2017/2018 pour régler la totalité des places de cinéma qui permettront à vos élèves d'assister à une programmation de 5 films maximum dans le cadre de *Lycéens et apprentis au cinéma*. Ce document change seulement d'intitulé (« appel de fonds ») remplace la facture qui vous était autrefois envoyée.

Les places devront être réglées en totalité pour toutes les séances de cinéma de l'année scolaire 2017/2018.

### Voici un exemple de présentation d'un appel de fonds :

Cinémas Indépendants Parisiens

APPEL DE FONDS - LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

**SPÉCIMEN**

LYCÉE X  
Adresse  
Code postal / ville

APPEL DE FONDS 2017-2018 n°

**Objet : Participation au dispositif "Lycéens et apprentis au cinéma" Année scolaire 2017/2018 :**

Choix de 3 films

Participation par élève : 2,5€/ film soit 7,5 € / élève

Nombre élèves inscrits : 50

Soit 50 x 7,5 € = 375,00€

**Net à payer : 375,00€**

**Trois cent soixante-quinze euros**

*Association non-assujettie à la TVA selon l'article 293 B du Code général des impôts*

Par chèque ou par virement aux coordonnées suivantes :

Intitulé du compte : ASS CINEMAS INDEPENDANTS PARISIENS

CCM PARIS 8 LA MADELEINE 7 BD MALESHERBE

Clé RIB 10 Code banque 10278 Code guichet 04102 Numéro de compte 00036795341 d

IBAN (Identifiant international de compte bancaire) FR76 1027 8041 0200 0367 9534 110 BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A

CINÉMAS INDEPENDANTS PARISIENS

135, rue Saint-Martin - 75004 PARIS - TÉL: 01 44 61 85 51 /contact@cip-paris.fr

Association loi 1901 - Code APE : 9499Z / Siret: 39266980000055